

APMSL

Projet associatif 2018-2023

Chers adhérents, chers amis,

Voici huit ans que l'**APMSL vous accompagne**.

Huit années, déjà, riches en **rencontres avec les équipes de soins pluriprofessionnelles**, les instances et les acteurs régionaux.

Au cours de ces années, l'association a développé les compétences nécessaires à l'accompagnement des **Maisons de santé** et est devenue un acteur reconnu et apprécié.

Les programmes d'actions établis, tiennent compte des souhaits collectés auprès des Maisons de santé, de l'accord conventionnel inter professionnel et s'enrichissent de la nécessaire adaptation des équipes de soins coordonnés et de nos structures.

Des réflexions communes et des débats restent à mener afin de faire évoluer l'exercice pluriprofessionnel vers un modèle à géométrie variable qui tient compte des particularités et des contraintes du terrain des soins primaires.

Ce travail collectif est indispensable pour aider les équipes des maisons de santé constituées ou en devenir, à trouver leurs propres réponses à l'enjeu de ces regroupements pluriprofessionnels.

L'équipe de l'APMSL va poursuivre son travail d'équipe de ressources régionale dans la continuité de ses engagements, à travers son **PARI** de toujours, **Partager, Accompagner, Représenter, Informer, pour que l'exercice regroupé en soin primaire reste un mode d'exercice apprécié, stimulant et épanouissant !**

Et pour ce faire, l'APMSL fait évoluer ses statuts et son règlement intérieur, et réaffirme sa position et ses valeurs au travers de son projet associatif que nous vous proposons de découvrir.

Le Conseil d'Administration de l'APMSL

Mai 2018

Gilles BARNABÉ

Charlotte DUBOIS

Valérie CADORET

Elodie GAZEAU

Pascal GENDRY

Jean-François MOREUL

Estelle PARROT

Carine RENAUX

Laurent RUNIGO

Nolwenn VANDENBERGUE

La genèse

L'Association des Pôles et Maisons de Santé Libéraux des Pays de la Loire - APMSL-PDL évolue et devient l'Association pour le développement de l'exercice coordonné pluri professionnel en Pays de la Loire sous le sigle APMSL.

Dans les pays de la Loire, le contexte dynamique et la volonté de favoriser l'exercice coordonné pluri professionnel ont permis le développement de nombreuses MSP au cours de ces dernières années. L'Association des Pôles et Maisons de Santé Libéraux des Pays de la Loire créée à l'initiative d'un groupe de professionnels de santé libéraux, participe à ce développement depuis 2010 en accompagnant les professionnels de santé vers et dans l'exercice coordonné en MSP.

Au cours de ces 4 dernières années, le paysage institutionnel a beaucoup évolué.

Les MSP sont devenues des acteurs reconnus dans l'organisation des soins primaires de proximité. Leur nombre a considérablement augmenté et leurs objectifs se sont diversifiés (accès aux soins, projet de prévention, prise en charge d'une population ou d'une pathologie, structuration territoriale).

L'Association des Pôles et Maisons de Santé Libéraux des Pays de la Loire a accompagné ces évolutions en développant une expertise et un type d'accompagnement innovant, proche des équipes. Peu à peu, en proposant des expérimentations ou à la demande des professionnels de santé, les champs d'interventions de l'Association des Pôles et Maisons de Santé Libéraux des Pays de la Loire se sont élargis et les actions diversifiées.

Consciente des enjeux forts liés au contexte de santé publique : augmentation du nombre de patients atteint de pathologie chronique et multiples et du vieillissement de la population, L'Association des Pôles et Maisons de Santé Libéraux des Pays de la Loire souhaite **poursuivre et renforcer le travail mené depuis plusieurs années** avec le soutien de l'ARS des Pays de la Loire et le Conseil Régional **mais également évoluer** pour mieux répondre aux nouveaux besoins.

Forte de son expertise acquise, de ses valeurs et de sa méthodologie ouverte sur le partage et la pluri-professionnalité, l'Association des Pôles et Maisons de Santé Libéraux des Pays de la Loire consolide son action et évolue :

- en accompagnant les MSP à toutes les étapes
- en étendant son domaine d'intervention à tous les professionnels de santé soucieux de coordonner les parcours de soins au travers de regroupements pluriprofessionnels : ESP structurée ou non, CPTS
- en développant de nouvelles actions
- en mutualisant les énergies et les compétences régionales.

Le projet associatif 2018–2023 se veut à l’image de cette évolution en fédérant toutes les énergies : adhérents, administrateurs, salariés, partenaires autour d’une ligne directrice.

La ligne directrice de l’APMSL pour 2018/2023

Proposer et mettre en œuvre les conditions favorables

- **à l’articulation et à la structuration d’un exercice pluri professionnel de MSP**
- **au développement de l’exercice coordonné pluri professionnel sur le modèle de la MSP**

Nos VALEURS

Engagement

Bienveillance

Se faire plaisir

Partage

Innovation

Indépendance

Nos ENGAGEMENTS

Dans la perspective claire et réalisable, celle de créer les conditions favorables au développement et à l’ancrage de l’exercice pluri-professionnel coordonné en soin primaire à l’image des Maisons de santé pluriprofessionnelles, nous nous engageons à

- **favoriser l’exercice coordonné pluri-professionnel** en soin primaire et son organisation territoriale pour améliorer le parcours de santé et l’accès aux soins.
- fonder nos réflexions, nos expérimentations et nos actions sur nos expériences acquises et sur le **modèle des MSP**.
- **être force** de proposition et soutenir les initiatives.
- construire nos programmes d’actions **en tenant compte du terrain et en adéquation avec l’orientation stratégique de la région dessinée dans le PRS**.
- prendre en compte **les besoins et les souhaits des usagers** dans les parcours de soin et de vie.

Nos MOYENS

L’APMSL s’attache à pratiquer une **politique financière et budgétaire rigoureuse et transparente**, pour assurer au mieux ses missions.

Pour offrir une bonne qualité de suivi et d’accompagnement à ses adhérents, l’APMSL embauche prioritairement des salariés qualifiés. Elle développe une politique active de formation continue et veille à l’équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. La démarche de recrutement d’un salarié prend en compte la **valeur humaine de la personne** et ses **compétences professionnelles**.

L’association s’attache à ce que l’ensemble du personnel adhère à ses valeurs et à son projet.

Nos FONDEMENTS

Pour mener à bien ce projet, l'APMSL s'applique à mener toutes ces actions et ces réflexions en ayant pour fondement :

- La promotion du modèle de regroupement en MSP.
- La valorisation de l'exercice coordonné et pluri-professionnel de soins primaires.
- L'adéquation des actions avec les besoins et les initiatives des Professionnels de santé.
- Le travail partenarial.

Nos RÔLES

- favoriser les évolutions de pratiques et d'organisations afin de garantir une réponse coordonnée aux besoins des patients et des professionnels de santé.
- apporter un soutien aux ESP qui participent aux organisations territoriales notamment les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)
- impulser et expérimenter des actions innovantes dans la coordination ou l'accès aux soins primaires.
- développer des collaborations ou partenariats avec tous les acteurs travaillant dans le champ de la santé
- participer comme fédération régionale à la FFMPs

Nos POINT FORTS

- Une équipe dynamique et respectueuse, créative et innovante
- Une équipe composée de compétences multiples et complémentaires : professionnels de santé (médecin, infirmière, orthophoniste, pédicure-podologue, diététicienne ...), chargé de mission.
- L'expertise pluri-professionnelle.
- La capacité à trouver, à mobiliser et à mettre en œuvre des relais avec des experts et des ressources additionnelles qualifiées.
- L'ouverture au dialogue avec les différents acteurs qui interviennent dans le champ des soins primaires

Notre IMPACT

En favorisant la pluri-professionnalité et la coordination des soins primaires, l'APMSL permet aux professionnels de santé **d'améliorer la qualité des prises en charge des patients et la qualité d'exercice professionnel** en proposant des clés de compréhension, des outils.

En sensibilisant les professionnels de santé en exercice ou en formation à ces nouvelles pratiques et en les accompagnant dans leur appropriation, **l'APMSL participe au développement de l'exercice coordonné**, à sa reconnaissance et à une meilleure organisation territoriale des soins primaires.

Nos PUBLICS

L'APMSL s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé impliqués et/ou intéressés par les pratiques et organisations d'exercice coordonné pluri-professionnel.

4 MISSIONS

PARTAGER / ACCOMPAGNER / REPRESENTER / INFORMER & PROMOUVOIR

PARTAGER

L'APMSL, propose de partager son expertise de l'exercice coordonné pluri professionnel, sa méthodologie, sa connaissance du terrain avec les professionnels de santé, les coordinateurs intéressés par l'exercice coordonné et la MSP.

Elle anime et permet les échanges entre les différents professionnels de son réseau exerçant en équipe de soins primaires structurée en Maison de Santé Pluriprofessionnelle, soit près de 1400 professionnels de santé regroupés dans 60 MSP.

L'objectif est de devenir une équipe régionale ressource afin de renforcer le rôle des experts sollicités par l'APMSL, grâce à l'animation de la mise en relation entre ces experts, parfois peu connus des PS de terrain, et des équipes en recherche constante d'innovation ; ainsi experts et équipes gagneront en compétence et valorisation, et l'APMSL jouera pleinement son rôle, sans créer une brique supplémentaire.

ACCOMPAGNER

L'accompagnement est un levier considérable pour la création, la consolidation et le développement des projets d'exercice coordonné.

Un projet accompagné a d'autant plus de chances de réussir qu'il est entouré de professionnels qui apportent compétences techniques, connaissance de l'activité, retours sur expérience, et opportunités de coopération.

L'APMSL est elle-même accompagnée par des acteurs régionaux et des experts, qui lui permettent de proposer des actions et répondre par l'innovation aux professionnels de santé.

L'objectif est de permettre aux équipes de soins primaires de construire et de développer leurs propres projets.

Qu'il s'agisse de :

- Mettre en place des structures pluri professionnelles
- Mettre en œuvre leur projet de santé
- Faciliter la mise en œuvre des actions pluri-professionnelles
- Faciliter la coordination de l'équipe

L'accompagnement renvoie à une posture bien particulière, qu'on pourrait résumer ainsi : **l'accompagnement ce n'est pas « faire à la place de...», c'est se joindre à quelqu'un pour aller, où il va, en même temps que lui.**

Les clefs pour un bon accompagnement résident dans la capacité de l'accompagnateur à connaître et décrypter le labyrinthe de la ressource, à baliser le chemin que devra suivre le

porteur de projet pour qu'il puisse être à même de solliciter, trouver, aux différentes étapes de son projet, les bons interlocuteurs, les bonnes ressources.

L'accompagnement repose sur la capitalisation des expériences, la création de ressources, l'expertise de terrain, la mobilisation de partenaires ressources.

Par ce nouveau projet associatif l'APMSL souhaite renforcer son positionnement d'animateur et de coordinateur de l'accompagnement des équipes pluri-professionnelles de soins primaires en région Pays de la Loire autour des MSP.

Pour permettre aux équipes de conserver autonomie, force de propositions et d'actions mais aussi d'acquérir des compétences utiles à l'exercice pluri-professionnel coordonné, l'accompagnement est structuré et ses modalités définies.

REPRESENTER

Le maintien d'un lien fort et continu avec les acteurs des territoires est l'un des piliers du développement de l'exercice coordonné et notamment celui des MSP. C'est pourquoi, dès sa création, l'APMSL s'est mobilisée pour siéger dans de nombreuses instances. En quelques années, l'APMSL a capitalisé les expériences de terrain ce qui lui a permis d'être reconnue pour son expertise. Elle est depuis, sollicitée et se mobilise pour participer à des groupes de travail, pour répondre à des chercheurs, des journalistes.

Les objectifs de cette mission sont :

- Représenter les professionnels de soins primaires exerçant en ESP structurée dans les instances régionales et nationales
- Faire entendre la spécificité et la diversité de l'exercice coordonné pluri-professionnel

INFORMER & PROMOUVOIR

Les multiples expériences de coordination de projets de santé en MSP, les nombreuses questions et l'intérêt croissant porté à ce mode d'exercice par les professionnels de santé exerçant en MSP ou non, les élus, les partenaires, les étudiants, ont conforté la nécessité de rendre visible et lisible cet exercice coordonné pluri-professionnel en soins primaires.

Les objectifs de cette mission sont de :

1. **Promouvoir les pratiques et les initiatives des professionnels de santé** en reposant sur la capitalisation* des expériences, le partage et la rencontre avec des pairs. Les actions déployées peuvent être à notre initiative ou en réponse à une sollicitation.
* La capitalisation, c'est «le passage de l'expérience à la connaissance partageable» (Pierre de Zutter, 1994).
2. **Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires à l'exercice coordonné** (textes de référence, actualités, expériences, formations, bonnes pratiques...)

Pour cela, l'association a développé plusieurs types d'actions : réunion d'information, site internet et souhaite enrichir ces actions par la création et la mise à disposition de nouveaux contenus d'informations thématiques et d'actualités.

Notre METHODE

La méthodologie de l'APMSL repose **sur quelques principes simples** :

- **proposer** une **veille régionale et nationale** pour s'informer, s'inspirer, expérimenter de nouvelles pratiques pluri-professionnelles
- **être à l'écoute** des équipes pluri-professionnelles
- **développer et proposer des actions et des outils** d'accompagnement
- **solliciter les partenaires régionaux ou nationaux ressources** pour intervenir, co-construire ou s'appuyer sur une expertise spécifique afin de répondre aux équipes de professionnels de santé ou pour proposer de nouvelles actions.

La méthodologie de l'APMSL s'appuie **sur une forte capacité à s'ajuster et redéfinir** son cadre d'intervention tout en conservant sa ligne et ses missions.

Cette méthodologie **permet de** :

- **proposer un parcours adapté à une équipe pluri-professionnelle de soins primaires.**
- **définir et construire le programme d'actions collectives.**

Nos ACTIONS

Les actions proposées en individuel ou en collectif mêlent informations, méthodes, outils, retours d'expériences. Ces actions prennent **différentes formes** : ateliers d'écritures, Ma MSP en pratique (livret et rendez-vous), la boîte à outils, réunion d'information, colloque, site internet, rencontres coordinateurs, à la rencontre d'une MSP...

Les actions sont proposées, animées par l'APMSL ainsi que par des acteurs régionaux ou nationaux devenus partenaires. Certaines actions sont aussi co-animées.

Chaque partenaire est reconnu pour son expertise, son dispositif d'accompagnement et sa complémentarité avec l'accompagnement proposé par l'APMSL. Les rôles respectifs sont définis et le positionnement de l'APMSL reconnu comme étant celui d'animateur et de coordinateur de l'accompagnement des équipes dans leurs progressions.

Les modalités d'intervention respectives sont précisément définies, afin d'éviter les zones de recouvrement et optimiser l'action conjointe. Ces modalités sont définies dans une convention.

Les modalités de coopération se déclinent de la manière suivante :

- Intervenir ou participer à des actions organisées par l'une des parties ;
- Organiser et animer conjointement des actions ;

- Co-construire des outils ;
- S'informer des actualités respectives ;
- Diffuser des actualités et les productions des partenaires sur le site et dans la newsletter.

Nos CHAMPS D'INTERVENTION

Le champ d'intervention, par ce nouveau projet associatif, s'élargit et se renforce.

L'élargissement se présente sous deux formes : une plus grande diversité, une ouverture à l'organisation territoriale des soins primaires.

- L'exercice coordonné pluriprofessionnel en soin primaire
- La coordination des MSP
- Le projet de santé d'équipe de soins primaires structurés en MSP
- Les protocoles pluriprofessionnels
- La prévention
- Les RCP cas complexes et autres
- Le projet de santé de CPTS
- La structuration juridique des équipes de soins primaires en association
- La qualité en soins primaires
- La recherche en soins primaires
- Les outils numériques, (SI, messagerie, télé médecine)

Notre ORGANISATION

Ce projet associatif 2018/2023 **reposera sur une organisation associative de type loi 1901 prévue par les statuts de l'association et régit par un règlement intérieur.**

En parallèle, **une organisation technique sera portée, à l'image des équipes de soins primaires.** Cette équipe serait pluri-professionnelle et pluridisciplinaire et se consolidera au cours des prochaines années. **La forme naissante et souhaitée pour favoriser la pleine réalisation de ce projet est celle d'une équipe ressource régionale** coordonnée et animée par l'APMSL, enrichie par des partenaires et des expertises.

Conclusion

Fort de sa connaissance du paysage régional, de son projet associatif, l'APMSL s'engage dans la continuité d'une action au plus près des besoins des professionnels de santé et choisie de poser au fil des prochaines années les «briques» lui permettant d'être une porte d'entrée vers l'exercice coordonné en équipe pluri-professionnelle en région Pays de la Loire et un espace de mutualisation et de réflexion.

Le souhait n'est en aucun cas de se juxtaposer aux dispositifs en place mais bien de les identifier, les connaître, les orienter pour permettre une bonne coordination des acteurs et des énergies dans ces champs novateurs des soins primaires.